

FRÉJUS/SAINT-RAPHAËL

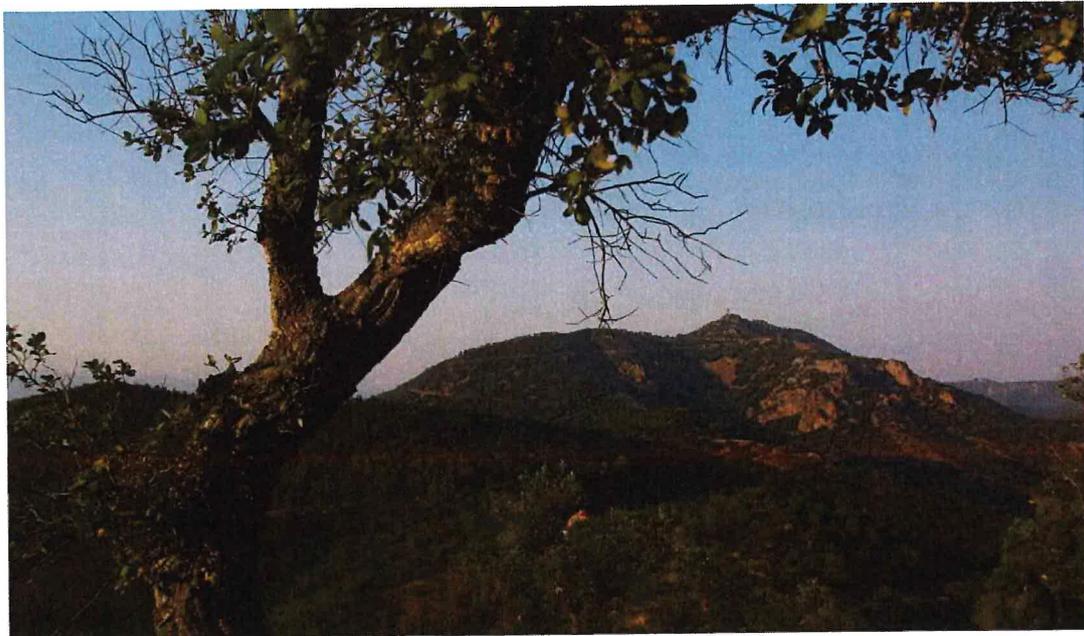
Politique

## Ce que changerait le label "Grand Site de France" pour le massif de l'Estérel dans le Var

Un comité de pilotage organisé à Fréjus a permis de valider le projet et les actions à mener pour le Syndicat mixte du grand site de l'Estérel. Objectif: préserver sans sanctuariser.

J. T.

Publié le 12/12/2023 à 15:15, mis à jour le 12/12/2023 à 14:31



Le label Grand site de France est espéré début 2025 au plus tard pour le massif de l'Estérel. **Photo archives Philippe Arnassan**



Le journal



Podcast



Le direct



Vidéos



Se connecter

proche du but. Un nouveau comité de pilotage (le sixième) s'est déroulé dans la cité romaine, à la villa Aurélienne, sous la houlette de Georges Botella, maire de Théoule-sur-Mer et président du Syndicat mixte du grand site de l'Estérel (SMGSE), ainsi que Myriam Garcia, sous-préfète de Draguignan.

L'enjeu était de taille: valider le projet de Grand site ainsi que les actions qui en découlent avant, à moyen terme, d'obtenir la labélisation du site naturel.

Guillaume Jublot, directeur général du SMGSE, revient sur ce comité de pilotage décisif. Ainsi que sur les prochaines étapes qui doivent conduire à la mise en valeur de l'Estérel.

## Ce label, que va-t-il permettre?

*"C'est une visibilité, qui va bien au-delà de notre territoire et permet de réussir à préserver notre site sans le sanctuariser. C'est quelque chose d'essentiel."*

## A quelle problématique doit-il répondre?

*"Comme tous les endroits attractifs qui proposent un espace naturel à nos portes, il y a des choses à mettre en place. C'est le joyau commun."*

*"On doit pouvoir en profiter tout en le préservant, par exemple, d'un tourisme de masse. Or, avec ce label, nous allons vers un tourisme raisonné et durable."* Quelles actions sont prévues en cas de labélisation?



  
Le journal



Podcast



Le direct



Vidéos



Se connecter

*"Il y a trois grands axes. Le premier, c'est préserver le paysage et valoriser le patrimoine. Le deuxième, c'est améliorer l'accueil et limiter les impacts environnementaux. Enfin, pour le troisième, il s'agit d'établir une gestion durable et sensibiliser le public. On a par exemple mis en priorité la sécurité des usagers. Avec l'installation de panneaux de signalétique, du balisage..."*

*"On a construit tout ça sur une méthode qui respecte l'esprit des lieux. Nous souhaitons aussi revoir certaines grandes entrées du site, mettre en place des navettes électriques pour réduire le trafic automobile ou encore mieux définir les sentiers."*

## Quand peut-on espérer une issue favorable ?

*"Maintenant que notre projet a été validé à l'unanimité, nous allons passer devant la commission départementale de la nature des paysages et des sites du Var et des Alpes-Maritimes, début 2024. Le contenu de cette rencontre sera ensuite envoyé au ministère de la Transition écologique. Alors, nous obtiendrons un avis de la commission supérieure des sites, à l'échelle nationale. S'il est favorable, on pourra lancer la seconde étape du processus, qui induit une candidature officielle pour le label. C'est donc un grand pas que l'on a fait aujourd'hui (la semaine dernière Ndlr). In fine, on espère l'obtention du label fin 2024 ou début 2025 au plus tard."*



Le journal



Podcast



Le direct



Vidéos



Se connecter